


Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 mars 2021

Association : **COMITE D'AVIRON du VAR**

Le 4 mars 2021, les membres de l'association CDA 83 se sont réunis par visioconférence (par dérogation gouvernementale faisant suite au COVID-19) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Compte tenu de l'utilisation de la visioconférence, il n'a pas été établi de feuille d'émargement mais un tableau des présents/absents ci-dessous représenté et signé par le secrétaire du CDA 83.

La séance est ouverte à 18h 00.

Nom du club	Voix	Présence	Voix exprimées
St-Cassien	5	Absent non excusé	0
Club du verdon	1	Absent non excusé	0
Rowing club Argens	1	Absent non excusé	0
ASPPT Hyères	1	Absent non excusé	0
Aviron Toulonnais	4	Présent	4
Aviron Seynois	5	Présent	5
Aviron club Six-Fours	2	Représenté par le Président	2
Aviron Maximois	1	Absent non excusé	0
Club nautique des Salettes	2	Présent	2
Nombre de voix Quorum 50% des voix – Art 7 des statuts	21	Le secrétaire : 	13

L'assemblée a été présidée par Mr Michel Coulomb, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Fabrice Saint-Vanne, Secrétaire Général.

62 % des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.



Ordre du jour :

I. Désignation du délégué du Comité Départemental d'Aviron du Var aux AG de la FFA du 20 mars et du 29 mai 2021.

Candidat à la délégation du CD83 : Fabrice SAINT-VANNE.

Vote pour : 13

Vote contre : 0

Abstention : 0

Fabrice SAINT-VANNE est désigné à l'unanimité

D'autre part, Michel COULOMB et Fabrice Saint VANNE pourront représenter le Comité pour des Assemblées Territoriales et Fédérales.

La séance est levée à 18h30

Toulon, le 4 mars 2021

Le Secrétaire

Le président